



COMMISSION 2 « ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET SÉCURITÉ »

RÉUNION DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2015

« Les sports de nature »

INTERVENANTS ET MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE PRÉSENTS :

- *Olivier BRERO et Anthony GRILLOT / Conseil général 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture – Service des sports*
- *Yann STREBLER et Marie-Neige DEMARES / Conseil général 06 / Direction de l'environnement et de la gestion des risques – Service de la coordination et de la qualité*
- *Laurent GHILARDI, Bernard REYNAUD et Sandrine LEICHNAM / Conseil général 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture*

LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX JEUNES DE LA COMMISSION 2 «ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET SÉCURITÉ »

Canton	Prénom CGJ	Nom CGJ	Présent	Absent
Beausoleil	Nassim	MEDDAH	X	
Breil-sur-Roya	Luca	GROSSO	X	
Cannes-est	Noa	COHEN	X	
Carros	Sarah	KHACHROUB	X	
Contes	Jules	NEDEL	X	
l'Escarène	Aléna	BONI	X	
Levens	Félix	LÉVÊQUE	X	
Mandelieu - Cannes ouest	Shems-Dine	NAJJAR LARBI	X	
Menton-est	Elia	JUAREZ	X	
Menton-ouest	Leïa	ALVADO	X	
Mougins	Giuseppe	CARUSO	X	
Nice 1	Mehdi	BELAHBIB		X
Nice 2	Valentin	SUPPA-GALLEZOT	X	
Nice 4	Florin	CIUBOTARU	X	
Nice 5	Quentin	BIANCALANA	X	
Nice 7	Liam	COHEN	X	
Nice 8	Irina	DOLZHENKO	X	
Nice 9	Léa	KOUASSI	X	
Nice 12	Hiba	ATTOURI	X	
Nice 13	Nafouz-Saadi	ABDALLAH	X	
Saint-Etienne-de-Tinée	Jérémy	MURRIS		X
Saint-Martin-Vésubie	Perle	BOUQUET	X	
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Louise	VIRÉ	X	
Tende	Rémi	ORSINI	X	
Vence	Escander	BENFETOUM	X	
Villars-sur-Var	Luca	PICARD	X	

Présidente de la commission / Benjamine de la commission

ORDRE DU JOUR

- **14h30 / 14h35 (5 mns)** : Appel effectué par Léa KOUASSI, présidente de la commission 2.
- **14h35 / 14h40 (5 mns)** : Lecture de l'ordre du jour par Laurent GHILARDI avec rappel de la thématique principale de travail de la commission concernant les sports de nature et du projet de création d'un challenge sportif par équipes destiné aux collégiens au printemps 2016.
- **14h40 / 14h50 (10 mns)** : Intervention de Bernard REYNAUD dans le cadre de la participation du CGJ (avec une équipe de dix jeunes élus) au « Rallye citoyen » 2015 de l'académie de Nice, organisé le jeudi 9 avril sur le site de la base aérienne du Mont Agel à Peille par la délégation militaire départementale des Alpes-Maritimes en partenariat avec l'Education nationale, à l'occasion de la journée nationale du réserviste.
- **14h50 / 15h30 (40 mns)** : Séquence animée par Olivier BRERO et Anthony GRILLOT consacrée à la présentation d'une manifestation sportive emblématique du département en faveur des sports de nature, le Challenge Trail Nature 06. Cette séquence a pour objectif de sensibiliser les membres de la commission aux contraintes liées à l'organisation d'un événement sportif.
La suite de la séance sera entièrement animée par Yann STREBLER et Marie-Neige DEMARES et concernera le thème du développement maîtrisé des sports de nature, avec présentation du PDESI des Alpes-Maritimes (plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature).
- **15h30 / 16h00 (30 mns)** : Présentation générale de la démarche du PDESI et étude du site spécifique de La Colmiane, situé en zone d'adhésion du parc national du Mercantour, et de ses activités liées aux sports de nature.
- **16h00 / 16h15 (15 mns)** : Pause.
- **16h15 / 16h45 (30 mns)** : Séquence sur la pérennisation de quatre sites d'escalade et de parapente et l'implication concrète du CGJ dans l'étude de ces sites.
- **16h45 / 17h30 (45 mns)** : Jeu d'improvisation avec mise en situation sur la problématique de la pratique des sports de nature sur le site de La Colmiane dont l'objectif sera de débattre, de défendre et de concilier les intérêts de chacun des protagonistes concernés (sportifs, autorités locales, gestionnaires, faune...).

Intervention de *Bernard REYNAUD* sur la participation du CGJ au rallye citoyen 2015 de l'académie de Nice

Bernard REYNAUD effectue une présentation générale du Rallye citoyen 2015 organisé par la délégation militaire départementale des Alpes-Maritimes en partenariat avec l'Éducation nationale à l'occasion de la journée nationale du réserviste, le jeudi 9 avril 2015 de 9h30 à 16h00 sur le site de la base aérienne du Mont Agel à Peille. Le CGJ a été une nouvelle fois invité à y participer aux côtés d'autres classes de collégiens et une équipe de dix jeunes élus sera donc constituée.

Plusieurs ateliers et stands seront à découvrir avec, entre autres, ceux de l'armée de l'air et son simulateur Jaguar, de la marine nationale, de FORCE 06, de la gendarmerie maritime ou encore des sapeurs-pompiers du SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

Un courrier va donc être prochainement adressé aux conseillers généraux jeunes de la commission 2, et les dix premiers à retourner l'autorisation parentale dûment remplie seront ainsi retenus.

Séquence animée par *Olivier BRERO* et *Anthony GRILLOT* sur l'organisation d'une manifestation sportive et la présentation spécifique du challenge Trail Nature 06

Avant de laisser la parole au service des sports, Laurent GHILARDI rappelle que la thématique de travail de la commission concerne les sports de nature et qu'un projet de création pour le printemps 2016 d'un challenge sportif par équipe destiné aux collégiens leur a été proposé. Il explique donc qu'il est indispensable pour les jeunes élus d'être sensibilisés à l'organisation d'un événement sportif et à ses modalités de mise en œuvre, à savoir les démarches à effectuer, les aspects à aborder (réglementaires, techniques, communication...), la construction d'un organigramme et d'un échéancier.

Olivier BRERO explique alors d'abord que **les Journées Verticales du Département**, pendant lesquelles se déroulera le challenge du CGJ, est un événement sport-nature permettant d'avoir connaissance des activités de plein air dans le moyen et le haut pays. C'est un projet qui sensibilise au respect de la nature et des sites naturels, conjuguant développement durable et pratique d'activités sportives.

SÉQUENCE SUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE ET LA PRÉSENTATION DU CHALLENGE TRAIL NATURE 06 (SUITE)

Puis, il aborde **la politique sportive du Conseil général** qui, en tant que collectivité locale, n'a pas la possibilité d'organiser lui-même une manifestation sportive car il ne peut obtenir l'agrément nécessaire pour cela. Aussi, il va s'appuyer sur des associations qui bénéficient d'un agrément pour organiser un événement sportif et leur accorder des dotations (financières, matérielles pour les équipements, les dossards, la signalétique...)

Anthony GRILLOT évoque à son tour de quelle manière le choix des épreuves sportives soutenues par le Conseil général se fait. Plus précisément, il décrit le parcours de sélection des dossiers déposés par les associations ou fédérations sportives et les subventions accordées. Une fois la sélection réalisée par le service des sports, elle est transmise pour avis au Président du Conseil général qui, lors des commissions permanentes, présente les dossiers retenus aux conseillers généraux qui se prononcent favorablement ou pas en leur faveur.

Quelques exemples de participation du Conseil général au profit d'évènements sportifs: Marathon Nice-Cannes: 180 000 euros / Europétanque: 150 000 euros / Régates de Nice: 80 000 euros.

Anthony GRILLOT signale encore que « sur 2400 clubs dans le département, 600 sont aidés par le Conseil général ».

Le Challenge Trail Nature 06, « Innover le sport ensemble naturellement ».

Il s'agit d'une manifestation sportive emblématique du département en faveur des sports de nature.

Ce projet représente une initiative novatrice parce qu'il sensibilise au respect de la nature et des sites naturels traversés dans le cadre de la pratique sportive.

C'est la première fois qu'un événement sportif s'investit aussi fortement dans le développement durable avec des prises de décisions, des engagements mais aussi des initiatives concrètes et transversales.

SÉQUENCE SUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE ET LA PRÉSENTATION DU CHALLENGE TRAIL NATURE 06 (SUITE)

Ce challenge, qui comporte 13 dates plus une manche bonus, le Kilomètre vertical, est organisé par des associations affiliées au Comité Départemental d'Athlétisme, **proposant 26 courses** et donnant lieu à trois classements :

1/ Challenge Trail : six épreuves (42 km et +)

2/ Challenge Nature : dix épreuves (entre 21 et 41 km).

3/ Challenge Découverte : neuf épreuves (entre 10 et 20 km)

Une épreuve « bonus » commune à chaque challenge : le « **Kilomètre Vertical** » à Saint-Martin-Vésubie

« **Pourquoi ce challenge ?** » demande un membre de la commission.

Olivier BRERO expose alors les motivations qui ont conduit à la création de cet événement :

- ➡ D'une part pour valoriser et promouvoir les valeurs du développement durable appliquées au sport.
- ➡ D'autre part, pour inscrire la politique sportive du département dans le cadre du développement durable.
- ➡ Enfin, pour inciter les gens à participer à cette manifestation ce qui permet de dynamiser davantage la vie économique du canton.

Le Challenge Trail Nature 06 est placé sous le signe du respect de l'environnement et de la nature.

Tout coureur ne respectant pas les règles de bonne conduite est immédiatement disqualifié du Challenge.

Ainsi, des dispositifs ont été mis en place tels que :

SÉQUENCE SUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE ET LA PRÉSENTATION DU CHALLENGE TRAIL NATURE 06 (SUITE)

o Une charte : « le Trail, ma nature... »

Lors du Challenge Trail Nature 06, le Conseil général des Alpes-Maritimes s'engage au respect de l'environnement, de l'écocitoyenneté et du développement durable en accord avec l'Agenda 21 du sport français. Cet engagement pris à l'initiative du Département est destiné aux organisateurs ainsi qu'aux concurrents et au public du Challenge.

o L'Arbre de ma Nature

Une fresque représentant un arbre sur une bâche constitue le fond de stand du Conseil général sur Les villages « animations » et sur les zones d'arrivée de chacune des étapes. Chacun pourra signer cette fresque intitulée « l'Arbre de ma nature », témoignant ainsi de son engagement pour la nature et sa préservation et de son engagement pour la charte de ma Nature...

o Pack Bio du Conseil général

Un pack organisateur est mis à disposition de chacune des courses par le Conseil général. Ce pack comprend des éléments en rapport avec le respect de la nature (biodégradable ou recyclable). Les dossards, la signalétique, la rubalise, les gobelets, tout est biodégradable (cela représente 27 km de rubalise, 1500 panneaux de signalétique, 7100 dossards de course aux couleurs du Conseil général et de l'association organisatrice).

o Les Animations Nature et les Rando Famille

Autour du Challenge Trail et afin que les accompagnateurs et familles des coureurs trouvent également un intérêt supplémentaire à se déplacer, des animations gratuites sont proposées. Elles sont encadrées par des professionnels et concernent différents thèmes consacrés à la nature : découverte de la faune et de la flore, du patrimoine culturel et architectural, de la géologie locale... Une façon originale et appréciée de s'occuper pendant que son « traileur » favori grimpe et dévale les chemins escarpés !!!



➡ Le but de ces animations est de permettre à la famille du traileur de participer aussi à l'événement !

SÉQUENCE SUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE ET LA PRÉSENTATION DU CHALLENGE TRAIL NATURE 06 (SUITE)

- o En résumé, cette manifestation sportive répond à deux critères: **des parcours sportifs dans des sites naturels exceptionnels valorisant notre département et une organisation respectueuse de la nature**. Le challenge Trail Nature 06 c'est donc :
 - **l'engagement concret du Conseil Général** dans la mise en pratique d'une politique de Développement Durable appliquée à la pratique sportive.
 - **le partage des valeurs communes** au service de la nature grâce à une charte éco-citoyenne « le Trail, ma Nature... » pour inciter à des conduites respectueuses de l'environnement, de l'écocitoyenneté et du développement durable.
 - **la mutualisation des moyens** entre les partenaires, les organisateurs et des directions et services du Conseil Général qui se réunissent pour des actions de sensibilisation mises en place au travers d'animations liées aux valeurs du développement durable.

Ce challenge allie le sport de haut-niveau et le sport amateur au respect de l'environnement : il appartient ainsi aux événements sportifs de demain.

Il permet une structuration de l'organisation sportive, de l'animation grand public et de la mutualisation des acteurs publics et privés : c'est un modèle adaptable à d'autres disciplines sportives.

- o A l'issue de la présentation du Trail NATURE 06, deux clip vidéos promotionnels sont projetés aux membres de la commission.

« *A quoi sert de faire ces clips ?* » interroge Anthony GRILLOT

« *Pour faire de la publicité, pour attirer du monde, faire voyager, donner l'envie de venir...* » répondent les jeunes élus.



SÉQUENCE SUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE ET LA PRÉSENTATION DU CHALLENGE TRAIL NATURE 06 (FIN)

En conclusion, pour réussir un événement de ce type il faut :

- attirer l'attention des consommateurs ou spectateurs,
- obtenir des reprises médias,
- marquer les esprits,
- faire participer les consommateurs,
- promouvoir l'image de la marque faisant l'objet de la manifestation.

Laurent GHILARDI remercie Olivier BRERO et Anthony GRILLOT qui clôturent leur intervention en demandant aux membres de la commission de réfléchir d'ici la prochaine réunion du 18 mars à l'organisation d'une manifestation ou d'un événement sportif et à l'enchaînement coordonné et chronologique des différentes phases de son élaboration.

Séquence de travail sur le thème du développement maîtrisé des sports de nature animée par *Yann STREBLER et Marie-Neige DEMARES*

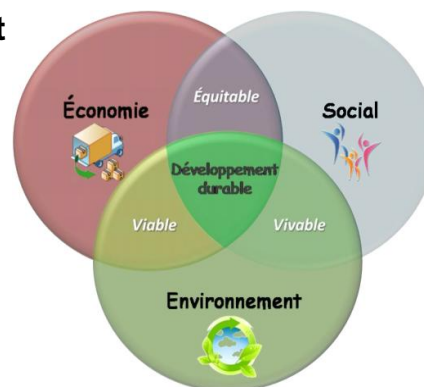
Présentation du PDESI des Alpes-Maritimes

Les intervenants rappellent aux membres de la commission la définition du **PDESI**: c'est le plan départemental des espaces sites et itinéraires relatifs au sports de nature.

SÉQUENCE DE TRAVAIL SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE ANIMÉE PAR *YANN STREBLER ET MARIE-NEIGE DEMARES (SUITE)*

Yann STREBLER cite ensuite les objectifs de la démarche dont devront s'inspirer les jeunes élus :

- ➔ **Promouvoir le développement durable à travers le sport**
- ➔ **Sensibiliser à la qualité et à la diversité de vie environnementale**
- ➔ **Innover en conciliant développement économique et épanouissement**
- ➔ **Dynamiser le territoire et ses espaces naturels**
- ➔ **Élaborer une stratégie d'ensemble coordonnée et cohérente**
- ➔ **Soutenir le mouvement sportif local**



En l'espèce, il indique qu'il s'agit d'une vraie démarche de développement durable et analyse avec les jeunes les aspects qui la composent :

Environnement	Économie	Social
Gestion et préservation des espaces naturels	Soutien au développement local	Aménagement PMR (personnes à mobilité réduite)

SÉQUENCE DE TRAVAIL SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE ANIMÉE PAR YANN STREBLER ET MARIE-NEIGE DEMARES (SUITE)

Afin de mieux comprendre cette démarche, *Marie-Neige DEMARES* demande à son tour aux membres de la Commission **quelle est la définition d'« innover »** ?

Pour eux, « *c'est faire quelque chose de nouveau avec de l'ancien* », en d'autres termes, s'adapter au monde moderne.

Enfin, elle conclue la présentation en évoquant le rôle de la **CDESI** (commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature) formée de trois collèges (utilisateurs, acteurs du développement durable et collectivités territoriales/ État), qui élabore et met en œuvre le PDESI, fait des propositions et rend des avis consultatifs.

★ Le site de la Colmiane et ses activités liées aux sports de nature

Marie-Neige DEMARES débute sa présentation du site en exposant les différentes protections juridiques relatives à l'environnement auxquelles il est soumis :

- *La loi du 10/07/1976* sur la protection de la nature.
- *Le réseau européen Natura 2000* regroupant un ensemble de sites naturels terrestres et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces qui y sont répertoriées.
- *L'inventaire Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique, et Floristique (ZNIEFF)* qui recense des espaces naturels terrestres remarquables en France.
- *Le Parc national du Mercantour* qui est un territoire dont la richesse biologique, la beauté paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection particulière, visant ainsi à sauvegarder un patrimoine exceptionnel.



SÉQUENCE DE TRAVAIL SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE ANIMÉE PAR *YANN STREBLER ET MARIE-NEIGE DEMARES (SUITE)*

Yann STREBLER prend alors la parole pour indiquer que le site de la Colmiane est situé en zone d'adhésion du parc du Mercantour et présenter les nombreuses ressources et activités sportives qu'il regroupe :

Activités sportives	Flore exceptionnelle	Faune exceptionnelle
Hiver : ski, raquette, alpinisme...	Arnica des montagnes, gentiane jaune, Œillet œil-de-paon, lys orangé, Primevère marginée...	Les rapaces (aigle royal, vautour fauve, gypaète barbu...)
Été : parapente, escalade, randonnée, via ferrata...		Les ongulés (bouquetin des Alpes, chamois...)
(la création d'une tyrolienne géante est programmée pour la saison 2015 / 2016)		Les galliformes (tétras-lyre, lagopède alpin...)

La pérennisation de quatre sites d'escalade et de vol libre (parapente) à La Colmiane (dont le site Dufour et celui du Pic de La Colmiane) est ensuite évoquée dans la mesure où les conseillers généraux jeunes de la commission seront impliqués dans leur étude.

En effet, à l'occasion de leur participation aux Journées Verticales du Département le samedi 6 juin prochain, il leur sera proposé d'évaluer les incidences environnementales sur ces sites en réalisant une synthèse de suivi de la reproduction de la faune sauvage et en renseignant une fiche d'observation des oiseaux.

SÉQUENCE DE TRAVAIL SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE ANIMÉE PAR *YANN STREBLER ET MARIE-NEIGE DEMARES* (SUITE)

★ Jeu d'improvisation avec mise en situation sur la problématique de la pratique des sports de nature en zone d'adhésion du Parc national du Mercantour (l'exemple de La Colmiane)

L'objectif de ce « jeu de rôle » est **de débattre, d'échanger des idées, de défendre et de concilier les intérêts de chacun des protagonistes concernés en trouvant des compromis équitables pour tout le monde.**

➔ Neuf points de vue différents, au choix, sont à soutenir:

Maire - Représentant du Parc - Parapentiste- Berger- Aigle Royal- Chasseur- Cycliste (VTT)- Garde forestier – Randonneur

Deux thèmes sont soumis aux jeunes pour les scénarios :

- La prise en compte de besoins contradictoires => pour aboutir à un consensus
- Un débat à partir d'une infraction => pour aboutir à un consensus

Dix-huit jeunes élus (neuf par scénario) sont ainsi sollicités par Yann STREBLER pour jouer les divers rôles. A cette fin, des fiches d'identité spécifiques sont remises aux jeunes détaillant notamment les objectifs, le caractère et les intérêts des protagonistes (par exemple pour le maire, son objectif est de rechercher la conciliation entre tous les intéressés, son caractère est d'être diplomate et ses intérêts sont de favoriser le développement économique local de la commune, de développer ses attraits touristiques sportifs et de défendre son patrimoine naturel).



SÉQUENCE DE TRAVAIL SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DES SPORTS DE NATURE ANIMÉE PAR *YANN STREBLER* ET *MARIE-NEIGE DEMARES* (FIN)

Au final, les débats ont été très animés, et certains acteurs, aux intérêts divergents, se sont révélés d'excellents négociateurs, prêts à faire des concessions (sur la pérennité d'une activité sportive par exemple) mais toujours avec le respect de l'écosystème du Parc du Mercantour.

A l'issue de cette séquence de mise en situation, les intervenants demandent aux membres de la commission, spectateurs comme acteurs, **de donner leur avis et de conclure en une phrase significative** :

➡ « *Il faut respecter la nature, elle est prioritaire par rapport aux activités sportives* » est celle qui est le plus fréquemment avancée.

A noter

La prochaine réunion de la commission 2 « environnement, patrimoine et sécurité » se déroulera le mercredi 18 mars 2015 de 14h30 à 17h30 au CADAM (Bâtiment Conseil général / Salle 25).